

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE :—Pédagogie : Conférence pédagogique.—Le professeur laïc dans la province de Québec.—L'instituteur à la campagne.—A travers le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique : Rapports de MM. les principaux des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier.—Des études et des lectures personnelles de l'instituteur.—Rectification.—Bibliographie.—**Partie pratique :** Langue française, I, Dictée : Les trois règnes de la nature. II, Dictée : L'eau.—III, Dictée : Adieux de Jean Rivard à sa mère.—Exercices de rédaction.—Exercices de mémoire.—Instruction religieuse.—Sciences élémentaires.—Géographie pratique : Le Canada.—Langue anglaise, 16^e leçon.—**Divers :** Actes officiels du département de l'Instruction publique.—Annonces.

Conférence pédagogique

La cent sixième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval aura lieu *samedi, le 27 janvier courant.*

La première séance commencera à 9^h heures précises du matin, et la seconde à 2 heures de l'après-midi du même jour.

Voici le programme de la réunion :

1^o M. J. AHERN donnera une leçon d'anglais d'après la méthode naturelle ;

2^o MM. J. A. CHABOT et E. MARÉ traiteront chacun un sujet pédagogique ;

3^o La question suivante est soumise à la conférence : "L'uniformité des livres classiques est-elle désirable."

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, MM. les officiers du département

de l'Instruction publique, MM. les inspecteurs d'écoles et tous les professeurs et les instituteurs de la circonscription sont cordialement priés d'assister à cette conférence.

Par ordre

C.-J. MAGNAN.

Secrétaire de l'Association.

Le professorat laïc dans la province de Québec

Le professorat laïc est né sous d'heureux auspices au Canada. Inspiré par le patriotisme et la piété, protégé d'abord par les compagnies religieuses, puis généreusement aidé par le clergé séculier, il est aujourd'hui sous la haute égide de l'épiscopat canadien (1). Aussi, l'horreur qu'inspire le mot *laïc* en certain pays de l'Europe, est remplacé ici par l'admiration et la confiance.

Nulle part au monde on ne saurait trouver un corps enseignant plus dévoué, plus honnête et plus religieux.

(1) En 1686, plusieurs laïcs formèrent une association et établirent en face du Séminaire de Montréal des écoles élémentaires pour l'Instruction des garçons. Les Sulpiciens aidèrent cette entreprise en fournissant le terrain sur lequel fut bâti une modeste maison d'école en bois. La carrière noble et méritante de l'instituteur était dès lors ouverte

Les mots *instituteur* et *institutrice* ici sont synonymes de *modestie* et d'*abnégation*. C'est tellement le cas, que le peuple a fini par croire que ceux qui entrent dans la carrière de l'enseignement sont incapables de faire autre chose. Dans certain quartier, quand on a dit : *c'est un maître d'école !* il n'y a plus qu'à baisser le rideau.

Ah ! seuls les esprits vulgaires peuvent se permettre un tel langage. Ceux qui savent regarder en haut comprennent que tout homme, ici-bas, obéit à une loi divine plus forte, plus impérieuse que les nécessités humaines. Cette loi, c'est la VOCATION.

Dans notre province, il faut une vocation bien décidée pour accepter la noble mais rude tâche d'instruire la jeunesse.

Les splendeurs que procurent les richesses passent loin de nous. Simplicité, modicité, voilà le partage de l'instituteur ! Tracasseries, misères de toutes sortes, voilà la plus grande somme de nos appointements. Mais, le soir, quand la classe est terminée, la main sur la conscience, nous nous sentons encore plus heureux que le riche et le puissant. Nous avons déposé dans ces jeunes cœurs, confiés à nos soins, un germe bienfaisant qui fera d'eux des chrétiens et des citoyens suivant le cœur de Dieu et les aspirations de la patrie.

Faire persévérer les instituteurs et les institutrices dans leur vocation, en d'autres termes : *créer une carrière pédagogique*, voilà l'idée-mère des articles que nous avons publiés depuis quelques mois dans *l'Enseignement primaire*.

Afin de hâter, si c'est possible, la réalisation du plus cher de nos rêves, nous tenons à proclamer ce qu'est le professorat laïc au Canada-français, quels sont ses principes et sa raison d'être.

Deux écrivains célèbres vont nous dire ce qu'il faut penser du professorat laïc. Leur témoignage convient absolument à notre pays.

Le premier, Don Sarda Salvany, dans un ouvrage intitulé, *Le Mal Social*, s'exprime comme suit en parlant du sujet qui nous occupe :

“ Que veut-on dire avec ces paroles : *enseignement laïc, école laïque, professorat laïc, instruction laïque*, et autres du même genre ? Veut-on désigner seulement l'enseignement donné par des maîtres séculiers, par opposition à celui que donnent les religieuses ou les ecclésiastiques ? On essaie de faire entendre au peuple inexpérimenté que tel est bien le sens de ces paroles. Je dis, au contraire, que c'est là le premier des trois mensonges capitaux sur lesquels est basé ce prétendu laïcisme. C'est un mensonge, en effet, puisqu'on semble croire qu'il n'est question ici que de l'enseignement donné par des séculiers, par opposition à celui qui est donné par des religieux. On semble croire que l'Eglise tient en suspicion tout enseignement qui n'est pas donné par des religieuses ou des ecclésiastiques, voulant par là la représenter comme aspirant à un monopole qu'elle ne veut, ni ne doit, ni ne peut exercer. Non, lecteurs, ne vous laissez pas tromper. L'Eglise veut qu'il y ait des séculiers qui enseignent, et elle bénit ceux qui se consacrent à ce ministère de l'enseignement ; elle a placé parmi les œuvres de charité les plus recommandables, l'instruction des ignorants. Elle ne veut pas que les prêtres et les religieuses soient seuls chargés d'instruire l'enfance ; elle ne veut pas cela, elle ne peut pas le vouloir, elle n'en a fait l'objet d'aucune de ses lois, elle ne l'a prêché dans aucune de ses chaires, elle ne l'a écrit dans aucun de ses livres. L'Eglise est la principale avocate de la liberté de l'enseignement, mais de la liberté véritable. Elle exige seulement que l'enseignement se donne selon la vérité et non qu'il serve de sauf-conduit à toutes sortes d'erreurs ; elle veut que l'instruction se donne en vue de moraliser l'enfance, et non de la corrom-

pre. Elle veut que l'enseignement ait pour but de faire de l'enfant un bon chrétien, et un bon citoyen et non un athée qui sera toujours nécessairement un libertin en pratique et un démagogue en politique. Elle veut, en un mot, que le maître, ecclésiastique ou séculier, marié ou célibataire, portant la soutane ou la redingote, soit un maître véritable et non un empoisonneur public."

Dernièrement, M. Jules Simon prononçait à l'Académie des sciences morales et politiques un éloge d'Hippolyte Carnot, père de M. Sadi Carnot, président de la République française. En cette occasion, il a cité les paroles suivantes de son héros :

« J'ai jeté les yeux sur nos campagnes. J'ai vu dans chaque village deux hommes qui vivent de la vie du peuple, qui partagent ses sentiments et ses intérêts, et qui en même temps, possèdent un faisceau de lumières bien supérieur au niveau des masses. Ces deux hommes sont le curé et le maître d'école. Le ministre de la religion et le maître d'école sont à mes yeux les colonnes sur lesquelles doit s'appuyer l'édifice républicain. »

C'est le langage d'un homme politique, conclut M. Jules Simon qui a écrit lui-même « que la science n'est pas destinée à être l'ennemi de la religion parce qu'elle ne saurait la remplacer. »

Les réflexions qui précèdent sont empreintes d'une foi profonde, d'un patriotisme élevé et d'une noblesse toute antique. Elles peuvent se résumer ainsi :

Le professorat au service de Dieu et de la Patrie.

Voilà notre drapeau !

C.-J. M.

L'instituteur à la campagne

Il y a quelques semaines, un des grands journaux de Montréal publiait la correspon-

dance dont nous commençons aujourd'hui la reproduction :

« S'il est un homme mal vu, mal jugé, et dont les services sont mal appréciés par un certain nombre, c'est bien l'instituteur à la campagne ; il se sacrifie corps et âme pendant quinze, vingt, trente ans et quelquefois plus ; il vit dans la gêne, dans les privations de toute espèce pour n'avoir en définitive qu'un amas d'ingratitude, recueillies çà et là de la plupart de ceux pour qui il s'est tant dévoué, voilà la récompense généreuse réservée à presque tout le corps enseignant à la campagne. »

Cette situation, toute belle, toute noble qu'elle soit en elle-même, est si peu rémunérative, qu'on en voit à peine quelques-uns qui, après avoir vécu dans la plus stricte économie, après s'être privés de tout amusement dont jouit, même le vulgaire, ont pu se réserver une poire pour étancher la soif de leurs vieux jours ; les autres, — et c'est le grand nombre, — sont obligés de se créer une autre position plus ou moins pénible pour ne pas finir dans l'extrême misère.

Si Dieu, dans sa sagesse sans borne, n'eût promis de récompenser, lui-même, dans l'autre vie au moins, ceux qui se dévouent à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, qui se dévouent spécialement à l'instruction morale et religieuse et font tout en eux pour inculquer dans ces jeunes âmes, les principes d'une bonne éducation chrétienne, qui puisse les guider plus tard, une fois livrés aux séductions du monde, qu'auraient-ils pour se soutenir, se tenir ferme et constant dans la tâche pénible et ardue qu'ils ont à accomplir tous les jours, si ce n'est cette récompense future et la noble satisfaction de pouvoir se dire : j'ai fait mon devoir. »

(à suivre.)

**A travers le dernier rapport du
Surintendant de l'Instruc-
tion publique**

*Rapports de MM. les Principaux des Ecoles
normales Laval et Jacques-Cartier*

" ÉCOLE NORMALE LAVAL

Québec, 19 septembre 1893.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'École normale Laval pendant l'année scolaire 1892-93.

L'école a donné ses cours à cent douze élèves :

Élèves institutrices.....	66
Élèves instituteurs.....	46
Total.....	112

Soixante-cinq élèves institutrices ont fini l'année et cinquante-huit ont reçu un brevet de capacité. Quarante-et-un élèves instituteurs ont fini l'année, et trente-huit ont reçu un brevet de capacité.

Les écoles annexes ont été fréquentées par cent quatre-vingt-quatorze enfants :

Filles.....	115
Garçons.....	79
Total.....	194

MM. les professeurs ne peuvent être assez loués pour le zèle qu'ils déploient constamment dans leurs fonctions respectives. Leur bonne volonté à mon égard, l'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui concerne l'école et le dévouement dont ils font preuve rendent ma tâche entièrement agréable.

Les révérendes dames Ursulines ne reculent devant aucun sacrifice (d'ailleurs c'est de tradition) pour favoriser l'œuvre de l'École normale dont elles apprécient l'importance.

Leurs rapports avec moi sont marqués au coin de la plus exquise délicatesse et de la plus sincère cordialité. Je répète ce que j'ai dit souvent : leurs services sont inappréciables, je ne saurais trop le reconnaître.

M. F.-X. Toussaint a été malheureusement retenu par la maladie pendant quelques mois et j'ai dû le faire remplacer.

Les élèves dans les deux départements m'ont donné complète satisfaction. Le travail a été soutenu et la conduite a été excellente.

Le 19 mai 1893 restera gravé en lettres d'or dans les annales de l'École normale Laval. L'Église et l'État en s'associant aux honneurs que nous rendions à MM. Toussaint et Lacasse, à l'occasion de leurs *noeuds d'or* de professorat, ont donné à l'école un témoignage d'estime pour lequel je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance. Les portes de l'Université Laval se sont ouvertes devant ces vétérans de l'enseignement, et l'élite de la société de Québec a pu acclamer dans la grande salle *des promotions* ces héros de la cause sacrée de l'éducation. Je tiens à remercier MM. les directeurs du séminaire et MM. les citoyens qui ont bien voulu s'associer à cette fête avec tant de spontanéité.

Nous avons eu plusieurs cas graves de maladie et l'un d'eux a été fatal. Le jeune Nérée Gagné contractait en novembre un rhume qui dégénéra en phtisie pulmonaire, en dépit du traitement des médecins, et le conduisit au tombeau au mois de mars suivant. Deux membres de sa famille avaient déjà succombé à cette maladie qui ne pardonne pas, et, quoique d'apparence très robuste, ce jeune homme devait avoir prédisposition à cette maladie. Il est mort comme il a vécu, dans les sentiments les plus chrétiens et sous les yeux d'une mère bien aimée. Sa conduite à l'école avait toujours été très édifiante. Doué de bons talents, il les avait cultivés par un travail opiniâtre et avait obtenu des succès qui faisaient présager une

carrière utile. Dieu en a disposé autrement. Que son saint nom soit béni ! Le souvenir du jeune Nérée Gagné restera profondément gravé dans nos cœurs.

Notre mobilier scolaire laissait beaucoup à désirer. Grâce à la générosité du gouvernement provincial, il a été presque complètement renouvelé l'automne dernier. J'ai visité, il y deux ans, un grand nombre de maisons d'éducation dans les principales villes de France, d'Italie et de Belgique. J'ai examiné à l'exposition de Chicago des modèles de pupitres et d'autres meubles d'écoles et je puis témoigner, Monsieur le Surintendant, que notre ameublement scolaire figurerait avec honneur dans les écoles les plus progressives de l'Europe et de l'Amérique. Le gouvernement voudra bien agréer l'expression de ma sincère gratitude.

Le département des travaux publics a eu la complaisance de faire visiter notre système de chauffage qui n'a pas donné satisfaction l'hiver dernier. Il a demandé des soumissions pour la réparation des calorifères. J'ai confiance que l'ouvrage sera entrepris et terminé avant l'hiver.

Je vous remercie tout particulièrement, Monsieur le Surintendant, pour la protection éclairée que vous accordez à l'École normale Laval et pour la bienveillance que vous ne cessez de me témoigner en toutes circonstances.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, Ptre,
Principal."

" Le nombre de tous les élèves de l'école normale Jacques-Cartier s'est élevé à 201, pendant l'année scolaire qui vient de se terminer.

Il s'était présenté 51 candidats pour être admis à l'École normale : 8 ont été renvoyés parce qu'ils n'avaient pas l'âge réglementaire.

Quarante-trois ont subi l'épreuve d'admission : vingt-cinq seulement ont été jugés capables de suivre les cours, savoir, quatre en seconde année, vingt et un en première.

Dieu-huit aspirants, sur quarante-trois, ont donc été rejetés, parce qu'ils n'avaient pas les connaissances suffisantes quand l'épreuve ne demandait que des connaissances élémentaires. Dans les premières années de l'existence de l'École, nous avons refusé parfois un aussi grand nombre d'aspirants. Mais quand l'enseignement eut pris un nouvel essor et que la plupart des municipalités se furent procuré de bons instituteurs, le chiffre de non-admission a baissé considérablement. Voilà qu'il semble vouloir augmenter depuis quelque temps, depuis que l'enseignement—devenu une carrière plus ou moins passagère—suscite, chaque année, des centaines d'institutrices dont toute la préparation consiste à se rendre capable de subir un examen de quelques heures, et qui vont, ensuite, s'engager au rabais. Il y a d'honorables exceptions, je le reconnais. J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur le Surintendant, de signaler ce danger qui menace d'entraver le progrès de l'instruction dans les campagnes et qui, dans certaines municipalités scolaires, tient à une économie mal entendue.

Par les réponses que les candidats font aux questions de l'épreuve, il est facile de voir quelle espèce d'enseignement ils ont reçu. En général, ils sortent difficilement du mot-à-mot : pour eux, les règles de la grammaire et celles de l'arithmétique ne sont que des procédés pour ainsi dire stéréotypés dans la mémoire. Au contraire, l'élève formé par un bon maître peut rendre compte de ce qu'il fait : au moins, il saura douter et cherchera. Les quatre élèves que nous avons admis dans la classe de seconde année avait certainement été préparés par d'excellents instituteurs." (Extrait du Rapport de M. l'abbé VERREAU, Principal de l'École normale Jacques-Cartier.)

Des études et des lectures personnelles de l'instituteur

—

Quel profit un maître intelligent peut-il en retirer, tant au point de vue de la préparation immédiate de sa classe que pour l'instruction générale et l'éducation de ses élèves ?

Sous ce titre : "*Le Maître*", M. Morrisson, recteur du collège libre d'éducation à Glasgow (Ecosse), a publié, dans son *Manuel* pour la direction des écoles, quelques pages qui nous paraissent avoir une valeur réelle. En tête du sujet que nous avons à traiter aujourd'hui, nous croyons devoir placer un passage du chapitre dans lequel l'auteur du livre expose les qualités d'un bon maître de l'enfance. Ce passage servira de base à nos développements.

" Il faut, dit M. Morrisson, que l'instituteur possède bien les matières de son enseignement. Il n'y a pas d'autres limites à assigner à ses connaissances que celles qui l'ont été par Dieu même. Plus il aura, plus il sera capable d'être éducateur de la jeunesse. Cependant, en acquérant des connaissances nouvelles, qu'il évite de tomber dans le défaut des jeunes maîtres qui prennent trop souvent la quantité pour la qualité. Ce n'est pas, en effet, la quantité des connaissances qui fait l'homme instruit. On peut avoir une teinture de presque tous les sujets et n'être pas aussi érudit que celui qui n'en possède qu'un seul, mais à fond. Aussi, tout en s'efforçant d'acquérir le plus de connaissances possibles, l'instituteur doit-il le faire d'une manière méthodique et systématique. Que chaque fait nouvellement acquis se rattache à ceux qui le sont déjà ; qu'il soit mis à sa place, afin qu'il le retrouve sans peine quand besoin sera. De cette manière, il aura des connaissances utiles, et il aura appris ce que peut-être trop peu comprennent : la grande

différence qu'il y a entre *savoir* et *bien savoir*."

Ainsi parle le pédagogue anglais, et nous trouvons pour notre part que l'on ne saurait mieux penser ni mieux dire. (1)

(à suivre)

Rectification

—

Dans le numéro de l'*Enseignement primaire* du 15 novembre dernier, nous avons cité un passage d'une lettre que Melle S. institutrice à G. R. nous avait adressée.

Dans cette citation, il est fait allusion à un inspecteur d'écoles qui aurait donné une note injuste à l'institutrice de G. R., parce qu'elle est plus jeune qu'une de ses collègues.

M. l'inspecteur incriminé, qui sait fort bien qu'il n'y a pas dix des lecteurs de l'*Enseignement primaire* qui savent son nom, nous a néanmoins adressé une longue correspondance dans laquelle il nous prie de publier son nom afin de ne pas laisser peser plus longtemps sur ses confrères une accusation assez grave.

Voilà une démarche qui honore grandement son auteur.

L'inspecteur dont il s'agit ici est M. Thomas Tremblay, inspecteur du district de Gaspé.

M. Tremblay nie formellement l'avancée de sa subordonnée, Melle S. de la G. R. Nous enregistrons cette dénégation avec bonheur. M. l'inspecteur de Gaspé est un homme de mérite et d'expérience, un homme qui a rendu des services réels à la cause de l'instruction publique dans la région qui lui a été assignée il y a déjà de nombreuses années.

—

(1) Reproduit de l'*Education de Paris*.

Bibliographie

CATÉCHISME DES LOIS SCOLAIRES, à l'usage des candidats aux brevets d'enseignement par l'abbé TH. G. ROULEAU, Principal de l'École normale Laval.—Atelier typographique de C. Darveau, Québec, 1893.

Voilà un manuel qui est appelé à rendre de grands services aux élèves des écoles normales et aux candidats aux brevets d'enseignement. A l'avenir, il sera très facile de se préparer, en quelques heures, à subir un examen sur nos lois scolaires, grâce à cet opuscule de cinquante pages à peine.

Le CATÉCHISME DES LOIS SCOLAIRES a été rédigé d'après le *Code de l'Instruction publique* publié par M. Paul de Cazes.

Cet ouvrage est en vente chez tous les libraires de Québec et à l'École normale Laval.—Prix : 15 cts.

PARTIE PRATIQUE**Langue française****COURS PRÉPARATOIRE****I****DICTÉE**

De la ²pâte de farine.—René a été ¹malade.
—Maxime a poli la ¹lime.—Le ³clou du fer à ³cheval.

EXERCICES : 1^o Trouver les noms contenus dans la dictée, 2^o Distinguer chacun des mots des trois règnes de la nature.

II**COURS ÉLÉMENTAIRE****DICTÉE****L'EAU**

L'eau courante est vive, fraîche et limpide (1), elle est *meilleure* pour la santé que l'eau de puits. Il est vrai que les rivières qui traversent, lavent ou abreuvant des villes, entraînent avec elles toutes sortes de *boues* et d'immondices (2). Mais ce que les égouts (3) déversent dans leur lit, se divise, se perd bientôt dans la masse des eaux et n'en altère pas longtemps la limpidité.

Néanmoins, comme une substance malsaine prise chaque jour, même en petite quantité, suffit pour compromettre la santé des habitants d'un pays, il est prudent d'assainir les eaux courantes aussi bien que les eaux de puits. Le plus grand service que l'on puisse rendre à une population, c'est de lui procurer une eau salubre (4).

L'eau est en effet un des éléments les plus indispensables de notre existence. Aucun aliment ne peut en tenir lieu. C'est la seule boisson du pauvre qui n'a pas même le moyen d'en corriger (5) la crudité par un peu de vin.

Les médecins ont constaté qu'il mourait moins de personnes dans les villes dont on avait assaini les eaux.

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *L'eau limpide* est celle qui est claire, transparente.

(2) *Immondices*. Amas d'ordures, de saletés; ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel.

(3) *Egout*. Canal destiné à recevoir les eaux sales et les ordures.

(4) *Salubre*. Sain, qui contribue à la santé, soit en prévenant la maladie, soit en la guérissant.

(5) *Corriger. Tempérer : l'acidité du citron se corrige par le sucre.*

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE.—*Meilleure pour la santé.*—Le comparatif est l'adjectif qui exprime la qualité avec comparaison ; il y a naturellement trois sortes de comparatifs correspondant aux trois résultats possibles de la comparaison : égalité, infériorité, supériorité.

Le comparatif d'égalité s'exprime par le positif précédé de aussi et suivi de que ; le comparatif d'infériorité s'exprime par le positif précédé de moins et suivi de que ; enfin le comparatif de supériorité s'exprime avec le positif précédé de plus et suivi de que.

La langue latine, qui exprimait ces différences de signification par un seul mot, nous a laissé meilleur et pire comme comparatifs synthétique de bon et de mauvais, mieux et pis, comparatifs des adverbes bien et mal ; enfin majeur veut dire plus grand et moindre plus petit.

HOMONYMES.—*Ceint, ceins*, former du verbe cœindre.—*Cinq*, nombre.—*Sain*, en bonne santé.—*Saint, sacré*.—*Sein*, poitrine, milieu.—*Seing*, signature.—*Boue*, terre délayée.—*Bout*, extrémité.—*Bout*, 3^e personne du présent du mode indicatif du verbe bouillir.

EXERCICES

1. Faire l'analyse logique de la phrase : *Néanmoins, comme une substance malsaine prise chaque jour. (Proposition principale : assainir les eaux courantes aussi bien que les eaux de puits est prudent.)*—2. Faire l'analyse des pronoms de la phrase : *Mais ce que les égouts déversent.*—3. Employer dans des phrases *sain, boue* et leurs homonymes.—4. Qu'est-ce qu'une eau limpide ? Qu'entend-on par immondiées, un égout, salubre, corriger ?—5. Que dit-on de l'eau

courante dans la première partie de la dictée ? Quelles sont les précautions qu'il faut prendre ? Pourquoi doit-on prendre ces précautions ?

III

COURS MODÈLE

DICTÉE

Adieux de Jean Rivard à sa mère

« Ma bonne mère, vous savez que personne ne vous aime plus tendrement que moi ; vous n'ignorez pas que mon plus grand bonheur serait de passer ma vie auprès de vous, et au milieu de mes frères et sœurs. Mais ce bonheur ne m'est pas réservé. Ce qui m'encourage en vous quittant, c'est l'espoir de me rendre utile à moi-même, à mes jeunes frères, et peut-être à mon pays. Si je parlais pour une expédition lointaine, pour une terre étrangère, sans but arrêté, *comme ont fait et comme font* malheureusement encore un grand nombre de nos jeunes compatriotes, je *concevrais* vos inquiétudes. Mais non, *Dieu merci*, cette mauvaise pensée n'a jamais eu de prise sur moi ; je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à *exploiter* les ressources naturelles dont la nature l'a si *abondamment* pourvu ; je veux tirer du sol les trésors qu'il *recèle*, et qui, sans des bras forts et vigoureux, y *restent en-fouis* longtemps encore. Devons-nous attendre que les habitants d'un autre *hémisphère* viennent, sous nos yeux, s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher les *régions* les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs rebuts ? Devons-nous attendre que ces étrangers nous engagent à leur service ? Ah ! à cette pensée, ma mère, je sens mes

muscles se raidir et tout mon sang circuler avec force. Je possède de bons bras, je me sens de l'intelligence, je veux travailler, je veux faire servir à quelque chose les facultés que Dieu m'a données ; et si le succès ne couronne pas mes efforts, je me rendrai au moins le bon témoignage d'avoir fait mon devoir."

A. GÉRIN LAJOIE.

(Jean Rivard le défricheur.)

EXPLICATIONS DE MOTS. — *Concevrais* : verbe *concevoir* : comprendre, se faire une idée d'une chose. — *Dieu merci* : proposition elliptique équivalant à *j'en remercie Dieu*. — *Exploiter* : faire valoir, cultiver, tirer profit de—on peut exploiter les terres, les forêts, les mines...le mot *exploiteur* est pris en mauvaise part et signifie celui qui tire du travail d'autrui un profit illégitime. — *Recèle* : verbe *receler* tenir caché. (Change l'accent aigu en accent grave devant une syllabe muette : Je recèle, je recélais.) — *Hémisphère* : *hemi*, moitié, demi ; *sphère*, boule. Un *autre hémisphère* signifie ici l'Europe, (montrer sur la mappe-monde.) — *Région* : grande partie d'un pays ; *la région des montagnes, la région des forêts* ; on dit aussi *les hautes régions de l'air* ; *la région du cœur*, voisinage du cœur. — *Muscles* : organe fibreux qui ont la propriété de se contracter et de se détendre et qui produisent ainsi les mouvements de l'homme ou de l'animal. — *Faculté* : puissance *physique* ou *morale* (du corps ou de l'âme) force, imagination, volonté. On dit aussi *la Faculté de droit, la Faculté de médecine*, pour le corps de docteurs qui confèrent les grades dans les Universités.

EXERCICES. — *Comme ont fait et comme font* : justifier le pluriel : Sujet : *nos jeunes compatriotes ; un grand nombre* étant collectif *partitif* c'est le complément du collectif qui est sujet. — *Abondamment*, les adverbés dérivés d'adjectifs en *ent* prennent la terminaison *emment* ; ceux dérivés d'adjectifs en

ent font *amment ; précédent, précédemment ; constant, constamment*. On prononce *amment* dans les deux cas. — *Resteront enfouis* : les verbes *rester, demeurer, paraître, sembler*, jouent souvent le rôle du verbe être. Le participe *enfouis* est ici attribut de *trésors*. — *Je me sens de l'intelligence* : analyser : Je pron. pers. sujet de *sens* ; me pron. pers. compl. ind. de *sens* ; *de, l'article partitif, dét. intelligence ; intelligence*, n. c. f. s. compl. dir. de *sens*. — Je sens de l'intelligence à moi.

Exercices de rédaction

I

Composer trois phrases avec les mots *cheval, poules, moutons*.

Le cheval loge dans l'écurie.

Les poules pondent de beaux œufs frais.

Les moutons nous donnent de la laine.

II

LE ROSIER

Sommaire. — Qu'avait Amélie ? — Où plaçait-elle ce rosier ? — Qu'elle précaution prenait-elle chaque soir ? — Que fit-elle un soir ? — Qu'arriva-t-il ? — Que fit Amélie ? — Que dit-elle ? — Que lui dit sa mère ? — Sa mère avait-elle raison ? — Pourquoi ?

Développement.

Au printemps dernier, Amélie avait un petit rosier qui déjà se couvrait de jolis boutons.

Si le temps était beau, elle plaçait le rosier devant la fenêtre.

Le soir, elle avait la précaution de le rentrer de crainte du froid.

Un soir, le temps semblait fort doux ; elle négligea cette précaution.

Le lendemain matin, les roses étaient flétries par la gelée.

Amélie pleura en le regardant ; elle se dit :
 “ Un seul moment d'oubli a donc tout perdu ! ”

Sa mère lui dit : “ C'est une bonne leçon pour l'avenir. ”

Sa mère avait raison.

Amélie apprit ainsi que faute d'un peu de soin, on perd souvent tout le fruit de son travail.

III

LE DÉJEUNER DE L'ÉCOLIÈRE

Développement

Le père Jérôme était assis tranquillement devant sa porte.

Une jolie petite fille de dix ans entra, riante et lestée, et courut se jeter dans ses bras.

“ Louise, dit le grand-père, reste ici ; nous avons à causer. ” Quoique la petite fille n'eût rien à se reprocher, elle ne put s'empêcher de trembler.

“ Petite, dit le vieillard, que devient le déjeuner que je te donne tous les matins pour aller à l'école ?—On le mange, grand-père, dit Louise en rougissant.—C'est donc pour cela que tu as si faim quand vient l'heure du dîner, reprit Jérôme. Voyons, qu'as-tu fait de la tartine de lundi ?—Mangée, grand-père.—Et des cerises de mardi ?—Mangées, grand-père.—Et du fromage à la crème de samedi ?—Mangé, tout cela mangé, grand-père. ”

Alors Jérôme attira l'enfant sur ses genoux et la regardant avec douceur : “ Oui, fillette, tout cela a été mangé. Mais est-ce bien par toi ? Ne serait-ce pas plutôt par la bouche de la petite mendicante qui passe chaque matin dans le quartier ? ” Louise baissa les yeux.

Le vieillard reprit d'un ton grave : “ Ce n'est pas moi, chère enfant, qui te reprocherai d'être bonne et de cacher le bien que tu fais. Mais laisse-moi t'adresser un petit conseil. Ne donne pas tout à la fois ; partage, pour que cela dure plus longtemps. ”

QUESTIONS

Où était assis le père Jérôme ? Qui est-ce qui vint l'embrasser ? Que demanda le grand-père à Louise ? Que répondit la petite fille ? Quelle remarque avait faite le père Jérôme à l'heure du dîner ? Par qui le déjeuner était-il mangé ? Doit-on cacher le bien que l'on fait ? Quel conseil le grand-père donna-t-il à Louise ? La générosité de l'enfant n'allait-elle pas un peu loin ? Sa santé ne pouvait-elle pas en souffrir ?

CANEVAS.—Le père Jérôme.—Arrivée de Louise.—Le grand-père veut causer.—Les questions.—Où passe le déjeuner.—Réponses de la petite fille.—Remarque faite à l'heure du dîner.—La petite mendicante et le déjeuner.—Conseil du grand-père.

Exercices de mémoire

I

JÉSUS ENFANT

Entr'ouvrez vos frais calices,
 Fleurs des vallons et des bois ;
 Semez vos pures délices,
 Versez vos saintes prémices
 Sur le front du roi des rois !

II

LE PARESEUX

Amusons-nous d'abord, dit Léon ; mon devoir, je le ferai tantôt, je le ferai ce soir.
 Le soir, il baille et dort ; mais pour faire sa tâche il va, dit-il, demain réveiller le soleil.
 Le réveiller ! hélas ! on l'appelle on se fâche.
 A sept heures encore il dort d'un plein sommeil.
 En classe il est puni ; cela n'est pas merveille ;
 Comment ne pas punir un écolier pareil ?
 Moi pas si fou : je fais tous mes devoirs la veille.

*Qui toujours remet à demain
 Trouvera malheur en chemin.*

Instruction religieuse

PREUVES DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

(Suite)

20. *Quelles promesses a faite Jésus-Christ ?*

J.-C. a fait quatre promesses principales :

1^o Il a promis de ressusciter après sa mort ;
 2^o de monter au ciel ; 3^o d'envoyer le Saint-Esprit, et 4^o d'attirer tout à lui quand il aurait été élevé en croix.

21. *Les a-t-ils accomplies ?*

Oui, il les a accomplies, car la résurrection, de J.-C., son ascension, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres et la conversion du monde sont des faits historiques absolument incontestables. Or, il n'appartient qu'à un Dieu de faire de telles promesses et surtout de les accomplir.

22. *Quelles prophéties a faite Jésus-Christ ?*

J.-C. a fait seize prophéties, et entre autres choses, il a prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre du temple de Jérusalem et que son Eglise dureait envers et contre tout jusqu'à la fin du monde.

23. *Ces deux prophéties se sont-elles réalisées ?*

Oui, car le temple de Jérusalem fut détruit par l'incendie, malgré tous les soins qu'on avait pris pour le conserver, et au quatrième siècle, Julien l'Apostat, voulant faire mentir cette prophétie de J.-C., ne fit que finir de la réaliser. Il fit envelopper les fondements de l'ancien temple pour le rebâtir, mais il ne put même pas réussir à les reposer ; des globes de feu, jaillissant du sein de la terre, s'élevaient sur les travailleurs et projetaient ces énormes blocs de pierre à des distances considérables.

24. *Comment l'établissement de l'Eglise prouve-t-il la divinité de Jésus-Christ ?*

L'établissement de l'Eglise prouve la divinité de J.-C., parce qu'il est inexplicable sans l'intervention de Dieu par les miracles.

25. *Comment cela !*

Parce qu'il était absolument au-dessus des forces humaines ; 1^o de faire renoncer le monde païen à ses idoles et de lui faire accepter la foi nouvelle ; 2^o de l'arracher à ses vices invétérés et de lui faire pratiquer les vertus toutes célestes de la loi chrétienne par le seul moyen de la parole, sans avoir recours ni à la force des armes, ni à l'influence des richesses, ni à l'appât des plaisirs, et c'est cependant ce qu'ont fait les apôtres, car ils ont converti le monde. Celui qui les a envoyés accomplir une telle œuvre est donc vraiment Dieu comme il l'a affirmé lui-même.

Sciences élémentaires

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

Travail de l'architecte. — Exécution du plan : indication de la forme et de la grandeur des pièces, emplacement et dimensions des portes, des fenêtres, des cheminées, des escaliers, etc.

Travaux de terrassement : fondations, caves, sous-sols.

Maçonnerie : construction des murs et des cloisons, enduits. Matériaux employés : pierres calcaires, meulières, grès, briques, pisé, etc., mortiers de chaux, de plâtre, de terre franche, ciments, etc.

Charpente : poutres et solives des planchers ; faitage, fermes, chevrons de la toiture.

Couverture et plomberie : tuiles, ardoises, zinc, fer-blanc, bardeaux, chaume ; chéneau, gouttières.

Menuiserie : parquets, boiseries, escaliers, portes, fenêtres, volets, persiennes, etc. Bois employés : chêne, sapin, pin, peuplier, érable, cerisier, frêne, etc.

Serrurerie : serrures, espagnolettes, verrous, rampes, balustrades, grilles, etc.

Fumisterie : poêles, cheminées, ventilateurs.

Peinture : enduits de peinture, collage du papier, pose des vitres, etc.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES

Faire au tableau noir des croquis destinés à faire comprendre les différents travaux que comporte la construction d'une maison ; on se servira utilement, pour cette leçon, de la gravure intitulée HABITATION, page 1003 du Dictionnaire Th. Bénard.—Lib. Eug. Belin.

Montrer, autant que possible, des échantillons des matériaux employés dans les constructions.

Géographie pratique

LE CANADA

Considérations générales

(2e suite)

On sait que les divisions naturelles de l'Amérique du Nord se succèdent toutes dans le sens longitudinal. Zone littorale du Pacifique, chaînes côtières, plateaux et crêtes du système des Montagnes Rocheuses, terrasses de soutènement, plaine médiane, saillies plus ou moins parallèles des monts Laurentiens et Appalachiens, enfin, terres riveraines de l'Atlantique, ces régions diverses s'alignent du nord au sud, ou du moins de la zone polaire vers les climats torrides, et c'est transversalement à toutes ces limites naturelles qu'a été tracée la ligne politique de séparation entre les deux plus vastes Etats du continent. Même pour les climats, il n'y a point de coïncidence approximative entre la frontière canadienne et une ligne isothermique, car les

phénomènes météorologiques ne se distribuent pas dans le sens précis du nord au sud, ils se répartissent suivant des courbes très infléchies et se développent en maints endroits parallèlement aux rivages continentaux. De même les limites de la flore et de la faune sont loin de s'accorder avec les degrés de latitude.

Si la population du Canada se groupait en une masse compacte, elle pourrait se développer librement en une individualité politique distincte, sans avoir à souffrir de la bizarre frontière politique tracée au sud de son territoire ; mais l'immense contrée, d'une superficie plus vaste que les Etats-Unis, n'est encore que très faiblement peuplée, et les habitants se sont répartis suivant une longue ligne sur la frontière ; en quelques endroits seulement, notamment dans la partie péninsulaire de la province d'Ontario et dans la région du Bas-Canada, dont Montréal est le centre, ce cordon s'est élargi en nœuds où la population est assez dense pour constituer des groupes vraiment indépendants des Etats-Unis et former des centres autonomes de vie politique et sociale. Mais, en d'autres parties de la chaîne canadienne des villes et des villages, les attractions naturelles se font de l'un à l'autre Etat en dépit des limites fictives, et le lien national en est affaibli d'autant. Il serait donc contraire à la réalité de tenir grand compte d'une limite politique essentiellement précaire, que le moindre changement d'équilibre peut effacer. Il est plus conforme à la vérité de négliger les lignes géométriques tracées sur la carte par les diplomates de Londres et de Washington, pour s'en tenir à l'étude des régions naturelles déterminées par les montagnes, les vallées et les climats. D'autre part, l'île de Terre-Neuve, ainsi qu'une partie du Labrador, peuvent être considérées comme des fractions du territoire canadien, quoiqu'elles en soient officiellement séparées.

ELISÉE RECLUS.

Langue Anglaise

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE
NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

SIXTEENTH LESSON

1. *Prenez un livre entre vos deux mains, dites :* My book is BETWEEN my hands.

Prenez un crayon entre le pouce et l'index de la main droite, dites : My pencil is between my right thumb and right index-finger.

Dites the platform is BETWEEN the desk and the floor. Choisissez des élèves qui sont entre d'autres élèves, dites : Joseph Lebrun is BETWEEN Ed. Leroux and Th. Lenoir.— P. Legris is BETWEEN M. Leblanc and J. Lenoir, etc., etc.

Bien entendu vous vous servez des noms de vos élèves et non des noms que je viens de donner.

2. *Prenez un livre entre vos mains :* Q. Where is my book? *Rép.* It is BETWEEN your hands. *Prenez un crayon entre le pouce et l'index de la main droite :* Q. Where is my pencil? *Rép.* It is BETWEEN your right thumb and right index-finger. *Prenez un crayon entre le pouce et l'index de la main gauche :* Q. Where is my pencil? It is BETWEEN your left thumb and left index-finger. Q. Where is the platform? *Rép.* It is between the desk and the floor. Q. Where is J. Lebrun? *Rép.* He is BETWEEN E. Leroux and Th. Lenoir. Q. Where is P. Legris? *Rép.* He is BETWEEN M. Leblanc and J. Lenoir, etc.

3. Dites aux élèves : Place a pencil between your right thumb and index-finger. Q. Where is your pencil? *Que chaque élève réponde :* It is BETWEEN my right thumb and right index-finger. *Indiquez le crayon d'un élève et demandez à son voisin :* Where is his

pencil? *R.* It is BETWEEN his fingers. *En parlant d'une fille il faudrait?* Where is her pencil? *R.* It is BETWEEN her right thumb and right index-finger. *Pendant que les élèves ont leurs crayons, prenez votre crayon entre le pouce et l'index de la main droite et demandez aux élèves à tour de rôle :* Where are our pencils? *R.* They are between our right thumbs and right index-fingers. *Même exercice avec la main gauche.*

Dites aux élèves : place your right hands ON your desks; ON your right hands place a book; place your left hands ON the book, *question adressée à chaque élève :* Where is the book? *Rép.* It is ON my right hand. Q. Where is the book? *Rép.* It is UNDER my left hand. Q. Where is the book? *Rép.* It is BETWEEN my right hand and my left hand. Q. Where is your left hand? *Rép.* It is ON the book. *Indiquez un élève et demandez à son voisin :* Where is his right hand? *Rép.* It is ON his desk. Q. Where is his book? *Rép.* It is ON his right hand. Q. Where is his book? *Rép.* It is UNDER his left hand. Q. Where is his book? *Rép.* It is BETWEEN his two hands. Q. Where is his left hand? *Rép.* It is ON his book. *En parlant d'une fille dites :* Where is her right hand? *Rép.* It is ON her desk. Q. Where is her book? *Rép.* It is ON her right hand. Q. Where is her book? *Rép.* It is UNDER her left hand. Q. Where is her book? *Rép.* It is between her two hands.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1° Un homme qui part pour un voyage dépose à la Banque Nationale la somme de \$5,980 à 4½ par cent. Il revient au bout de 4 ans, 1 mois et 15 jours. On demande combien il retirera de la banque en capital et intérêt ?

Solution :

A 4.5%, \$1 rapporte en un an	\$0.045.
En 4 ans, $0.45 \times 4 =$.180
En 1 mois $.45 \div 12 =$.00375
En 15 jrs $\frac{1}{2}$ de 1 ms = $80375 \div 2 =$.001875

.185625

Le capital \$5970 mis à intérêt pendant 4 ans, 1 mois, 15 jours rapportera :

$\$5980 \times .185625 =$	\$1110.04
Capital ajouté	5980.00

Rép.—Capit. et intérêt \$7090.04

2° Un marchand a acheté 12 pièces de drap de 45 verges chacune à \$1.60 la verge. Sur le lot il y avait $\frac{1}{3}$ d'endommagé qu'il a été obligé de revendre au $\frac{3}{4}$ du prix coûtant. On demande combien il a vendu le reste pour gagner 12% sur le prix d'achat ?

Solution :

Nombre de verges achetées :

$$45 \times 12 = 540$$

Le prix d'achat a été :

$$\$1.60 \times 540 = \$864.00.$$

Pour gagner 12% sur le prix d'achat, il faut qu'il réalise :

$$\frac{\$864 \times 112}{100} = \$967.68.$$

Mais il a été obligé de vendre $\frac{1}{3}$, ou 60 verges, les $\frac{3}{4}$ du prix coûtant, c'est-à-dire $\frac{3 \times 60}{4} = \$1.20.$

$$\$1.20 \times 60 = \$72.00.$$

$$\$967.68 - 72 = \$895.68.$$

Il faut vendre le reste, 480 verges pour réaliser \$895.68, c'est-à-dire :

$$\frac{\$895.68}{480} = \$1.866. \text{—Rép.}$$

Preuve :

$$1.866 \times 480 = \$895.68$$

$$+ 60 \text{ verges à } \$1.20 = 72.00$$

\$967.68

3° On veut partager \$2,215 entre trois personnes, A, B et C, de manière que B reçoive \$130 de plus que A et C, \$275 de plus que B. Quelle sera la part de chacune ?

Solution :

C aura $(130 + 275) = \$405$ de plus que A. Les trois parts réunies valent 3 fois la part de A $+ 130 + 405 = 535$. La part de A sera donc :

$$\frac{\$2215 - 535}{3} = 1680 = \$560.$$

Mais la part de B doit être de 130 plus grande que celle de A $= 560 + 130 = \$690$; et celle de C, 275 plus grande que celle de B $= \$690 + 275 = \965 .

Ainsi A aura \$ 560

B " 690

C " 965

Preuve..... \$2215

4° Un marchand fait escompter à la Banque Nationale un billet de \$530 à 3 mois à 7%. A l'échéance il le renouvelle pour 4 mois au même taux. Combien a-t-il reçu de la banque et quel a été la face du billet renouvelé ?

Solution :

L'intérêt du billet escompté sera pour 90 + 3 jours de grâce = 93 jrs à 7%.

En procédant par la méthode de 6% pour plus de facilité dans le calcul, on aura :

$\$530 \div 100 =$	\$5.30 pour 60 jours.
	2.65 " 30 " .
	0.26 " 3 "
	—
	\$8.21 93 "

On retranche $\frac{1}{3} = 0.11$

On ajoute $\frac{1}{3}$ \$8.10

1.35

\$9.45 près.

$530 - 9.45 = \$520.55$.—1ère Rép,

Le face bu billet renouvelé sera l'intérêt de \$530 à 7% pour 4 mois plus 3 jours ou 123 jours. En procédant encore par la méthode de 6%, on aura :

$$\begin{array}{r} \$530 \div 100 \times 2 = \$10.60 \text{ pour 120 jours.} \\ 0.27 + \text{ " } 3 \text{ " } \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \text{Ajoutez } \frac{1}{3} \\ \$10.87 \quad 123 \text{ " } \\ 1.81 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} (*) \text{ Retranchez } \frac{1}{3} \\ \$12.68 \\ 0.18 \text{ près.} \end{array}$$

$$\$12.50$$

La face du billet sera donc de :

$$\$300 + 12.50 = \$312.50. - \text{Rép.}$$

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dissolution de la dissidence de Dundee, dans le comté de Huntingdon.

Ordre en conseil du 11 décembre 1893

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Dundee, dans le comté de Huntingdon, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Dundee, dans le dit comté de Huntingdon, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu. 4911-3

(*) Dans le commerce, les hommes d'affaires, pour plus de rapidité dans leurs calculs, comptent l'année commerciale de 360 jours, mais les banques, pour plus de précision, calculent les intérêts et les escomptes sur l'année de 365 jours, ce qui fait une différence de $\frac{1}{3}$.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 19 décembre 1893, de nommer M. Alphonse Desautels, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Romuald de Farnham, Missisquoi, en remplacement de M. Abraham Baillargeon, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 19 décembre 1893, de nommer M. Hamilton Stewart Dowd, commissaire d'écoles pour la municipalité de Quyon, Pontiac, en remplacement de M. Charles Bell, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 28 décembre dernier (1893), de nommer M. Magloire Dionne, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Hermé, comtés de Compton et Stanstead, en remplacement de M. Alexandre Lazure, absent.

LA REVUE CANADIENNE

Revue mensuelle paraissant le 12 de chaque mois, par livraison de 64 pages, ornée de gravures artistiques et de nombreux dessins dans le texte.

La REVUE CANADIENNE a atteint sa 29ème année de publication. Elle s'occupe de religion, histoire, littérature, poésie, beaux-arts, traditions populaires et bibliographie. Sa rédaction ne laisse rien à désirer.

Nous en recommandons fortement la lecture aux membres du corps enseignant. Le prix de l'abonnement est de deux piastres et demie par année.

BEAUCHEMIN & FILS

Propriétaires-administrateurs

256-258, RUE ST-PAUL, MONTREAL

AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN. H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom, un grand assortiment de

PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

LIVRES CLASSIQUES

— DE —

J.-B. CLOUTIER

Le Premier livre des enfants : syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Grammaire française et Devoirs grammaticaux.

Ces livres sont en vente chez tous les libraires.

P. GAUVREAU
LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.
